DISCOURS

Prononcé par le Président de l'Assemblée Electorale du Département des Bouches du Rhône, lors de son installation, dans la seance de l'après-midi, du 27 août 1791.

MESSIEURS,

Au premier mouvement de cette Assemblée, & à l'époque de sa formation provisoire, l'honneur de la présider fut le prix de l'age. Cette récompense naturelle des longues années a quelque chose de délicat & de pur qui satisfait les bons cœurs. C'est une justice, c'est un hommage.

A cet autre moment, où vos suffrages sembloient chercher le plus digne pour lui marquer la premiere place, celui que nous en avons vu descendre pouvoit sans doute y être maintenu. Si l'on connoît son âge, on publie également son sens droit & ses vertus civiques; &puisqu'il offroit ensemble les titres divers des

deux genres de nomination, nulle convenance n'auroit été bleſſée, en étendant ſa préſidence ſur les deux époques.

Cependant, Meſſieurs, à défaut de cette confirmation, une nomination nouvelle étoit attendue, qui devoit contenter les plus ſeveres eſprits. J'en ſuis encore à comprendre à quel ſentiment vous avez pu faire le ſacrifice d'un auſſi bon choix. Celui que vous y ſubſtituez me paroît le dernier terme de l'indulgence ; l'inexpérience abſolue & de médiocres moyens ne me permettent pas l'eſpoir de le juſtifier. Il eſt inouï, d'ailleurs, de voir un novice à la tête de tant de profès ; il y a là une contradiction que rien ne ſauve, & un déplacement d'hommes qui fait perdre contenance.

Une choſe, toutesfois, une ſeule choſe, ſi je la rappellois en ce jour, pourroit affoiblir l'étonnement ſur cet excès de vos bontés. On n'y verroit plus alors que ce pur intérêt de conſolation & d'eſtime, ce fier inſtinct des ames généreuſes qui les unit & les dévoue à l'homme honête & ſenſible, méconnu par ſes freres qu'on trompe, mais qu'il n'a pas ceſſé d'aimer, & qu'il veut toujours ſervir.

Je me hâte, Meſſieurs, d'arriver à des objets d'un intérêt plus général, & qui ſe lient

mieux aux idées dont nos devoirs & notre position nous entretiennent..... Placés entre l'Assemblée Nationale constituante qui va prononcer elle-meme sa dissolution, & la Législature qui va naître, faisons ensemble, sur l'une & sur l'autre, quelques réflexions qui nous soient utiles. Et pour cela, soyons simples comme la vérité, naïfs comme le patriotisme. Point de petits ménagemens, ni de vains détours. Les hommes aujourd'hui cherchent sincérement le vrai; ils le demandent, ils le veulent.... ils ont raison.... Cela seul peut nous sauver.

Le vice intérienr & radieal de l'Assemblée Nationale provint de cette étrange constitution des Assemblées de Sénéchaussées, où, en dépit de tous les meilleurs esprits, les délibérations-confections des cahiers, élections de Députés, eurent lieu séparément, sans accord, d'ailleurs, & sans uniformité de vues & de maximes, dans chacun de strois Ordres, ainsi qu'on s'exprimoit alors.

Il résulta de ce ménagement pour une division gothique, & de cet assujettissement à des préjugés absurdes, que, dans la rigueur des principes, aucun de ces délégués divers n'étoit porteur d'un voeu commun, ni habile à devenir, par son mandat, le représentant de la Nation, mais que tous étoient précisément les agens &

négociateurs de trois factions ombrageuſes, qui, par cela ſeul qu'elles étoient eſſentiellement ſéparées & inévitablement ennemies, ne conſtituoient pas un véritable peuple.

Une des trois, il eſt vrai, autant par l'immenſe pluralité de ſes membres, que par l'équité des voenx & la bonne foi des principes, étoit beaucoup moins éloignée que les deux autres du véritable eſprit public; elle étoit encore incomparablement plus autoriſée que tous ces inutiles à ſe réputer la nation même, dans laquelle les nobles & les prélats n'offroient qu'un rang & une profeſſion, & hors de laquelle ils n'étoient plus rien. Mais ces vérités, bien que certaines, ou même évidentes, n'étoient ni admiſes, ni généralement apperçues. Qui n'a pas rencontré plus d'une fois des énergumenes, ou des importans, qui ne vouloient voir la Nation que dans la nobleſſe & dans le clergé? Déja cette folie nous ſemble incroyable, & cependant nous en avons tous été les témoins; le ſouvenir en eſt très-récent; une poignée de gens oſoient penſer & dire qu'ils étoient héréditairement ou ſacerdotalement la Nation même par le droit des parchemins ou de la croſſe.

Un ſecond vice, né du premier, c'eſt que ces deux caſtes, viſiblement intéreſſées à perpé-

tuer l'ordre inique de choſes qui les favoriſoit, ces deux caſtes, dont le ſyſtême entier d'opinions & d'habitude réſiſtoit eſſentiellement à toute vraie régénération; ces deux caſtes, dis-je, obtinrent, ou plutôt uſurpent la moitié de la repréſentation totale dans une aſſemblée dont l'exiſtence & les pouvoirs étoient inconciliables avec leur folle doctrine. Sous ce dernier rapport, l'influence qu'elles devoient y exercer, faiſoit à l'avance l'inquiétude & l'effroi des bons citoyens; & ſous le rapport numérique, la repréſentation qu'on leur adjugeoit, préſentoit, une diſproportion choquante.

En effet, l'égalité des droits étant la condition eſſentielle & fondamentale du vrai pacte ſocial, & le droit de repréſentation étant la ſauve-garde de tous les autres droits, c'étoit violer la juſtice premiere, c'étoit préparer d'interminables combats, que de donner à deux corporations privilégiées autant de repréſentans qu'à la maſſe preſqu'entiere des citoyens.

C'eſt évidemment à ces deux vices d'organiſation, c'eſt encore à cet eſprit d'injuſtice & d'erreur qui gouvernoit & ſubjuguoit la Cour, le Miniſtere & le trône, non moins que les deux caſtes, qu'il faut imputer la honte & le malheur de tant de querelles & d'animoſités, & cette

longue impuiſſance qui frappa l'Aſſemblée dans ſa force, au milieu de tant de moyens & avec tant de volonté d'agir.

Cette impuiſſance où l'on l'avoit réduite & qu'on travailloit à perpétuer, ces diviſions ſoigneuſement entretenues & toujours plus envenimées, nourriſſoient au moins l'eſpérance qu'on avoit conçue de maîtriſer ou de diſſoudre une aſſemblée que tous les efforts de l'artifice & de la violence n'avoient pu empêcher de ſe conſtituer & de jetter par-tout des racines & des appuis.

Cet affreux deſſein de licencier nos repréſentans ou de les aſſervir, fut la ſource de nos plus grandes calamités; c'eſt de là que ſortoient inépuiſablement mille projets exécrables, qui, toujours avortés, germoient de nouveau dans l'ombre, fécondés par tous les fermens de nos vieilles abſurdités & de nos lâches mœurs. La cataſtrophe étoit ſans ceſſe imminente.

Un troiſieme vice dans la compoſition de l'Aſſemblée Nationale; vice qui tenoit à tous ceux de notre régime précédent, à l'habitude d'eſclavage & d'intrigue, au défaut d'eſprit public, à la nouveauté d'une telle ſituation, à la précipitation avec laquelle on y avoit été conduit ou plutôt jetté; ce fut le trop grand

nombre de députés ſans talens, ſans lumieres, ſans énergie, même parmi les communes.

Sans doute, dans les préférences qu'elles accorderent, elles obéirent moins que les deux caſtes à la faveur ou à la corruption. Mais, comment pouvoient-elles éviter, dans la ſurpriſe de ce premier choix, de trop s'abandonner aux praticiens que leur profeſſion mettoit en rapport de protection & de conſeil avec le plus grand nombre; qui, ainſi, avoient acquis cet aſcendant naturel que donnnent des fonctions excluſives & des ſervices néceſſaires à tous; dont les connoiſſances, d'ailleurs, ſe confondoient aux yeux de la foule, avec celles que le moment ſembloit exiger; & qui, enfin, avoient au moins par-deſſus les a utres cetalent, ou, ſi l'on veut, cette confiance de la parole, qui tient beaucoup à l'habitude de diſcourir en public?

Or, il eſt bien ſenſible, qu'indépendamment de l'influence toujours ſuſpecte de l'eſprit de corps, cette poſition des Communes avoit de plus l'inconvénient très-grave de ne pas laiſſer au pouvoir de choiſir toute l'étendue de ſon exercice.

De ces trois obſervations, trop réduites peut-être, il eſt néanmoins raiſonnable de conclure que l'Aſſemblée Nationale, priſe en maſſe,

n'étoit pas ce qu'il auroit été desirable qu'elle fût ; que si les Citoyens integres, éclairés & fermes, sont les seuls dignes représentans d'une Nation, la nôtre étoit imparfaitement représentée ; qu'il ne suffit pas d'avoir été élu, n'importe comment ni par qui, pour être un véritable représentant national ; que plusieurs de ces élus, loin de s'humilier en rougissant devant le beau titre qu'ils deshonoroient, ont eu peut-être l'inconcevable lâcheté de s'en servir uniquement pour nuire, & que la généreuse élite, seule digne de le porter, auroit inévitablement succombé, si son courage intrépide & persévérant, si les traits fréquens d'une haute & sage vigueur, si le mouvement communiqué par elle à tous les bons esprits, si sur-tout, ces prodiges toujours nouveaux, toujours incroyables, qui caractérisent l'esprit françois, & font de nous le peuple le plus étonnant de la terre, si tout cela réuni, dis-je, n'avoit déjoué les ruses, déconcerté l'intrigue, découragé les cabales, écrasé tous les despotismes, créé des moyens d'exécutions & de défense aussi formidables qu'inattendus, & placé le bon Peuple dans un état de résistance & de force, qui, pour être surmonté, exigeroit aujourd'hui de bien puissantes ligues, ou les plus affreuses machinations.

Mais si l'on ne peut plus se flatter désormais de subjuguer, ou d'égarer, ou de corrompre ces vrais dépositaires de la volonté nationale; si même on a perdu l'espérance de suspendre un travail en quelque sorte achevé, ou de renverser un édifice inébranlable, il n'en résulte pas qu'on ait changé d'esprit & de coeur. On conserve ses opinions, on ne renonce point à à ses plans de domination & de fortune; on garde tous ses vices, & sur-tout la haine de cette révolution qui fera justice à tous: mais on ne peut plus se dissimuler la nécessité de bien cacher ce dernier sentiment, soit pour le mieux satisfaire, soit pour se faire pardonner tous les autres.

Ceux qui ont le plus ouvertement déchiré notre Constitution, s'appercevant enfin du non sens & de l'inutile insolence de leurs clameurs, prennent depuis peu le parti d'entrer violemment dans cette Constitution même, dans la vue de la gâter, s'ils le peuvent, & sur-tout de s'en approprier exclusivement les avantages. C'est bien-là, comme le disoit Jean-Jacques, vouloir réunir *les profits du vice & les honneurs de la vertu.*

Pour arriver à ce but, on affecte de marcher dans les voies franches & découvertes que d'autres s'étoient frayées; mais on se ménage & l'on pratique, sous terre, des sentiers inconnus, des

détours obſcurs, par où l'on fait route en effet, & d'où l'on tend ſes pieges.

Ce n'eſt pas tout; pour que les mouvemens de cette marche ſoient plus ſûrs & moins embarraſſés, on veut écarter tout ce qui fait obſtacle; on veut ſur-tout décourager ou déshonorer ces hommes difficiles, qui, refuſant de pactiſer avec le crime, ſeroient très-capables de démaſquer les fourbes, & de ſignaler les traitres.

En conſéquence, & d'après ces vues, tous ces hommes de bien, patriotes de la veille, forment entr'eux, & s'efforcent de groſſir & de répandre, je ne ſais quelle ſecte à la fois hypocrite & violente, qui, ſous le nom d'*amie de de l'ordre & de la paix*, fomente le déſordre & l'eſprit de guerre. C'eſt ſon premier goût, c'eſt ſon premier ſoin. Le ſecond eſt de calomnier avec la plus infatigable atrocité les citoyens irréprochables, les vrais promoteurs de la régénération nationale, les ſinceres amis du véritable *ordre* qui n'eſt que l'éternelle équité, & de la ſolide *paix* intérieure, qui ne peut exiſter hors de l'égalité conſtitutionnelle, & de la liberté ſelon la loi.

Déja, pour le déſeſpoir des bons, & à la honte éternelle des factieux & des fanatiques, qui, ſecondés par les étourdis & les brouillons, ty-

tyrannisent ceux qu'ils ne peuvent tromper ; l'on a vu dans des villes que je ne veux pas nommer, les plus doux, les plus aimans, les mieux intentionnés des hommes, devenir l'objet continuel de la plus inouie diffamation ; il n'eſt aucune ſorte d'horreurs imaginables, que des méchans ne ſoient décidés à répandre ſur leur compte, & des dupes à adopter. Chaque jour, & à toute heure, des langues venimeuſes jettent la bave & le fiel, des langues acérées tranchent & percent, ... Elles ont choiſi les plus pures victimes . . . . Ces victimes ſans tâche brillent d'un éclat inſupportable à des yeux malades. C'eſt leur entier dévouement à une Conſtitution digne de tous les ſacrifices, puiſqu'elle eſt la ſource de tous les biens ; elles font tout pour elle, parce qu'elles lui doivent tout ; elles l'ont invariablement ſoutenue de tous les moyens. Il eſt connu qu'elles ne ceſſeront jamais de la chérir & de la défendre. On ſent bien qu'il n'y a pas aſſez de ſupplices, qu'il n'y aura jamais poſſibilité de pardon pour un tel *brigandage ;* car les faux amis de l'ordre ne donnent plus d'autre nom au patriotiſme conſtitutionnel.

Ce n'eſt pas ſans effort ni ſans douleur, MM., que je vous préſente ces juſtes apperçus, de telles peintutes vous étonnent je le vois, elles ſont

étrangeres à tous ceux devant qui je parle, elles ne conviennent pas mieux, sans doute à la ville au sein de laquelle je parle; ici, l'air fut souvent agité, mais l'horison est resté pur. Toutes fois, j'ai pensé, qu'il étoit de mon devoir d'annoncer, ou plutôt de dénoncer, l'orage qui peut menacer d'autres contrées; cette publicité seule peut le dissiper; la certitude d'être surveillé contient les plus audacieux..... Je crains par dessus tout le sommeil des amis de la Constitution: ses ennemis ne dorment jamais, ils redoublent d'activité dans nos intervalles de distraction ou de langueur, ils mettent encore à profit notre candeur, notre confiance facile, notre indulgente bonté, notre clémence; ils sont forts à la fois de nos fautes, de nos vertus & de leur immoralité.

C'est sur-tout à l'approche du terme qui amenoit le renouvellement de tant d'autorités & de pouvoirs, qu'on les a vu tous tenter jusques à la guerre civile, pour former, dans le désordre & par l'intrigue, un Corps électoral à leur main, qui pût leur garantir des juges, des administrateurs, des représentans, selon leurs intentions.

Heureusement, il ne paroît pas que leurs manoeuvres aient eu beaucoup de succès, &, dans ce Département au moins, la Nation peut

s'attendre à des choix purs. Nous ne trahirons pas cette grande & légitime attente; nous obéirons à ses voeux comme à ses loix; nul ici n'est capable de violer le plus saint des devoirs.

Pour nous tenir sans cesse à la hauteur & dans le plus grand point de vue de la place qui nous fut assignée, considerons, sur-tout, que, jusques à ce jour, nous seuls en France, avons en effet reçu du Peuple l'honorable mission de nommer ses représentans; que la premiere Législature sera l'œuvre de nos suffrages & de nos pensées, & que si la Nation lui délégue ses pouvoirs, c'est par nous en effet qu'elle existera, puisqu'elle aura reçu de nous les élémens de son être; que si l'Assemblée constituante a dû réunir le courage persévérant qui triomphe de tous les obstacles, la résolution qui renverse, le génie qui enfante, qui fonde, qui fait sortir de terre, la premiere Législature aura sur-tout besoin de cette autre espece de force & de courage, de cette autre partie de l'esprit, qui résiste, qui maintient, qui éleve, étend, répare, acheve & améliore la France entiere.

Un mot encore, Messieurs, & cette fois les expressions ne seront jamais à la hauteur du sentiment qui me ravit, de la pensée que je voudrois atteindre. Je franchis les bornes de

cette enceinte, je ne vois plus le tems & le lieu, je regarde le monde & les ſiecles, je m'entoure un moment du Corps électoral de la France entiere. . . & je dis : --- la Conſtitution françoiſe, tôt ou tard univerſellement adoptée, fera de l'homme un être moins malheureux & plus grand; car elle le rendra meilleur. Elle adoucira toutes les infortunes, elle multipliera les biens comme les vertus, elle ſecondera les talens utiles, elle honorera les travaux néceſſaires, elle ouvrira toutes les carrieres de gloire, toutes les ſources de proſpérités ; & plaçant le genre humain ſur la ligne invariable des félicités réelles, elle fixera la deſtinée du monde. . . . Le ſort de cette Conſtitution, ſon perfectionnement, ſes progrès, dépendent ſur-tout de la Législature que nous allons produire, & ſous ce rapport, la deſtinée du monde eſt entre nos mains : la deſtinée du monde ! . . . Ce mot porte à l'eſprit une idée ſi grande, au cœur un ſentiment ſi plein, qu'il faut ſe taire après l'avoir prononcé.

A AIX, des Imprimeries de Gibelin-David & Emeric-David Imprimeurs de l'Aſſemblée Electorale. 1791.